

LA FLEUR DES BANDITS

Il existe dans les archives de Montbrison un curieux document, un reçu signé du nom de Mandrin, rédigé en des termes absolument corrects, comme ceux qu'emploierait un honnête commerçant pour acquitter son débiteur.

Les bonnes manières vont se perdant, disent les personnes d'âge respectable. Si cette assertion n'est pas d'une vérité générale, il me paraît du moins certain que les voleurs sont aujourd'hui beaucoup moins polis qu'au dix-huitième siècle, l'histoire de l'autographe du célèbre bandit en fournit une irrécusable preuve.

En 1764, Mandrin se présenta aux portes de Montbrison accompagné d'une bande si nombreuse et si bien armée que les habitants renoncèrent à toute résistance. Il s'empara de la ville exactement comme l'avait fait le duc de Nemours, au seizième siècle, mais, loin de dépouiller les habitants comme l'avaient fait les troupes du duc, les affidés de Mandrin ne leur donnèrent pas le moindre sujet de plainte : l'un d'eux s'étant approprié un objet d'une valeur insignifiante, fut puni publiquement sur la place du marché.

Après avoir pris toutes les mesures nécessaires pour assurer sa sécurité et celle de ses hommes, le brigand, vêtu d'un riche habit de cour, accompagné de deux de ses hommes déguisés en laquais, se présenta à l'hôtel de M. Palmaroux, receveur de taxes du district, et froidement, mais avec une parfaite urbanité :

— Monsieur le receveur général, dit-il avec un salut très profond et un élégant mouvement de son chapeau orné d'une superbe plume d'autruche, j'aurai l'honneur de dîner à votre table.

— Puis-je savoir, monsieur, à qui je suis redevable d'une telle faveur ? bégaya M. Palmaroux stupéfait, soupçonnant que ce visiteur inattendu n'appartenait pas à la meilleure classe de la société.

— La question, monsieur, est toute naturelle et j'aurais dû la prévenir : mon nom est Louis Mandrin.

— Louis Mandrin !

— Ne criez pas, monsieur, ce serait imprudent, et n'ayez aucune crainte. Vous avez tort de me juger d'après des racontars. Pour connaître un homme, il faut l'avoir vu de près, c'est précisément l'avantage que je veux vous offrir en venant traiter avec vous le verre en main.

— Traiter avec moi ! répéta M. Palmaroux avec indignation, je ne vois pas quel genre de relations peut exister entre vous et moi.

Le financier n'était pas en cela tout à fait sincère, et le tremblement de sa voix, l'agitation de ses lèvres indiquaient qu'il avait au contraire deviné à quel genre d'affaires son visiteur faisait allusion. D'ailleurs Mandrin éclaircit immédiatement les doutes qu'il pouvait avoir conservés :

— Oh ! dit-il notre traité n'exigera aucune discussion, l'affaire est toute simple : conclure et signer. Vous me trouverez parfaitement honorable et régulier dans mes transactions. J'serais incapable de compromettre le crédit d'un honnête receveur ! Rien n'est plus éloigné de ma pensée. J'aime le droit et la justice, c'est pourquoi je voyage habituellement avec un certain nombre de mousquetaires, car vous savez comme moi, mon cher monsieur, qu'il faut beaucoup d'énergie pour faire triompher l'équité dans ce bas monde. Mais nous parlerons de nos affaires plus tard, soupçons d'abord.

— Où sont les dames ? Elles se sont cachées, je gage ! Quelle folie ! On

m'a dit que Mme Palmaroux est musicienne ; je serai enchanté de l'entendre. La privation de musique est un des désagréments de ma profession : vous ne sauriez croire, mon cher Palmaroux, combien j'en souffre. Mme Palmaroux...

— Excusez-moi, monsieur, balbutia le receveur des taxes, mais je crains..., je crains que ma femme ne soit indisposée.

— Pour me voir ! interrompit le bandit. Oh ! la calomnie ! Mais j'aurai vite fait de rassurer une aimable dame."

Enfin le pauvre Palmaroux fut contraint de faire paraître sa femme, très effrayée d'affronter la présence du bandit, mais pas assez cependant pour avoir négligé de se parer de la façon la plus séduisante.

Le souper fut annoncé. Mandrin présenta à la maîtresse de maison une main très blanche, chargée de bagues de prix. La conversation fut animée. Le brigand, flanqué de ses deux prétendus laquais postés prudemment derrière sa chaise, parla de Mme de Pompadour, de la cour, causa de théâtres, romances, et ne laissa pas tomber dans sa conversation le moindre mot qui eût trait au motif de sa visite : mais au dessert il changea brusquement de sujet.

Le receveur désirait que sa femme se retirât, mais elle demanda à rester espérant que l'homme qui venait de causer si gaîment serait accessible à son influence dans l'affaire qui allait être traitée ; mais elle s'aperçut bientôt que Mandrin avait deux caractères et qu'il y avait certains points sur lesquels il ne faisait pas de concessions.

— Pour en finir avec cette affaire, cher monsieur, combien avons-nous dans notre trésor ? demanda le bandit en avançant un dernier verre de champagne.

— Très peu, monsieur Mandrin ; les gens ne veulent pas payer, ils ferment leurs coffres et battent nos collecteurs.

— C'est très mal agir ! Mais ne perdons pas notre temps. Combien avez-vous exactement ?

— Environ sept à huit cents livres.

— Faites attention à ce que vous dites, cher monsieur Palmaroux ; vous savez que l'exactitude est tout en matière de finances et vous n'imaginez pas que je vienne à vous comme un spoliateur. Je ne ressemble en aucune manière à cette sorte de gens. Je compte mettre dans votre coffre, à la place d'argent, un bonet valide reçu, plus régulier, je puis le dire hardiment, que la plupart de ceux qui vous sont donnés. Ce sera une quittance signée par moi et scellée de mon sceau. J'ai cent cinquante mousquets derrière moi

pour donner du poids à ce document ; une pièce régulière que toutes les banques du monde accepteraient. Allons, père Palmaroux, quelle somme avez-vous en main à présent ?

Quelque chose dans les manières du brigand engagea Palmaroux à ne pas différer la réponse franche qu'on lui demandait :

— Sur ma conscience, six mille livres."

Mandrin tira de sa poche une feuille de papier et lut : "Six mille sept cent quatre-vingt-dix livres. Voici la somme que vous avez exactement, vous voyez que nous sommes assez bien informés ; mais sept cent quatre-vingt-dix livres sont peu de chose pour une conscience de receveur général."

Et se tournant vers un de ses laquais :

— Accompagnes monsieur le receveur, qui vous remettra six mille sept cent quatre-vingt-dix livres. Pour moi je ne touche jamais l'argent, cela salit les doigts, puis il serait peu galant de laisser madame toute seule ici. Je resterai donc et j'écrirai le reçu, je porte toujours du papier timbré avec moi. La régularité en toute chose, telle est ma devise."



"J'aurai l'honneur de dîner à votre table."